

Madame,

Je vous remercie de votre chaleureux message de félicitations.

Cette élection m'oblige à la fois envers les électeurs de la 4<sup>ème</sup> circonscription de la Marne, mais également envers tous les habitants de notre pays.

Nous avons de nombreux défis à relever, je m'y attèlerai avec le sérieux et l'enthousiasme qui ont guidé mes deux premiers mandats.

Vous pouvez compter sur moi pour continuer à défendre l'intérêt général au sein de l'Hémicycle et dans l'exercice de mon troisième mandat.

J'appartiens au groupe Horizons et indépendants qui a démontré depuis 2022 sa capacité à travailler et à faire des propositions concrètes afin de faire avancer notre pays et améliorer la vie de nos concitoyens. Nous poursuivrons ce travail en ce sens.

Lors de la précédente législature, j'ai cosigné la proposition de loi de ma collègue Anne Brugnera visant à instaurer l'infraction d'homicide routier et modifiant les peines pour diverses infractions routières.

Malheureusement, ma collègue n'a pas été réélue en juillet dernier. J'espère que son ancien groupe parlementaire reprendra son travail pour faire avancer la cause des victimes de la route.

Tels sont les éléments dont je souhaitais vous faire part.

Bien cordialement

[Lise MAGNIER, Député de la Marne](#)